

Circulaire régionale sur la sécurisation des parcours en Île-de-France

Note d'information du 20/06/2024 relative à la circulaire régionale sur la sécurisation des parcours en Île-de-France

Service académique d'information et d'orientation

Affaire suivie par : Elisabeth BOYER

Tél : 01 57 02 58 10

Mél : ce.saio@ac-creteil.fr

Texte adressé à

*Mesdames et messieurs les chefs d'établissement,
Mesdames et messieurs les Directeurs de CIO,*

*s/c de mesdames et monsieur l'inspecteur d'académie, directeurs académiques des services de
l'éducation nationale de la Seine-et-Marne, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne*

Annexes :

- *Fiches ressources*
 - *Infographie mesure 5*
-

La présente circulaire rappelle les principes d'organisation de la sécurisation des parcours ainsi que les actions à engager dans chacun des établissements, en collège comme en lycée, avec la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés au sein de l'établissement et l'appui des psychologues de l'éducation nationale et des coordonnateurs MLDS.

Elle présente également les ressources et outils à disposition des établissements.

**Pour la rectrice et par délégation,
La secrétaire générale adjointe en charge des politiques éducatives**

**Signée
Francette DALLE MESE**